

SOUSCRIRE LA RC DU GARAGISTE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA175	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1278,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 04/03/2024 au 05/03/2024
- Du 26/09/2024 au 27/09/2024

OBJECTIFS

- Identifier et recueillir les besoins de couverture de risques
- Analyser l'acceptation et la tarification des risques
- Caractériser les risques assurantiels (nature du risque qualité du risque vulnérabilité du risque)

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations

[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Le formateur expose les différentes responsabilités liées à l'activité d'un garagiste. Les participants réalisent ensuite des cas pratiques sur les responsabilités engagées et la mise en oeuvre des solutions assurances répondant aux besoins des professionnels.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Identifier les responsabilités encourues par le garagiste
 - 1. RC de l'employeur : avec ou sans faute inexcusable
 - 2. RC contractuelle selon les activités exercées : RC dépositaire, RC après réparation ou entretien, RC après-vente, RC contrôle technique...
- B. Connaître le contenu des garanties des contrats garagistes
 - 1. Assurance RC exploitation
 - 2. Assurance RC dépositaire, RC après réparation ou entretien, RC après-vente, RC contrôle technique...
- C. Approfondir les spécificités de l'assurance automobile
 - 1. Quels types de véhicules possède un garagiste ?
 - 2. Documents administratifs : immatriculation, carte verte garage, livre de police...
 - 3. RC automobile
 - 4. Contrat flotte
 - 5. Problème de la réparabilité des véhicules (garantie grêle), épaves
 - 6. TVA et LLD, LOA
- D. Cumuls d'assurances et application de la convention relative aux assurances cumulatives

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Souscripteurs en RC
Souscripteurs automobiles « garages »
Gestionnaires sinistres automobiles

Agents généraux, Courtiers, Chargés de clientèle

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AA017 - AA041

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1278,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 21/11/2024 à 21:08